

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 12 octobre 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique à Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire

 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Francine Bezeau conseillère, siège numéro 5
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 6

Mesdames Myleine Gauthier, conseillère, siège no. 2 et Marie-France Dupont, conseillère, siège no. 4, sont absentes.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-10-200 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Réparations et/ou remplacement – Camion Western 1996.
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

Adoptée

2. REPLACEMENT – CAMION WESTERN 1996.

16-10-201 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Alain Carrier, maire, M. Robin Deschênes, conseiller et M. Bertrand Lavoie, conseiller substitut pour remplacer le camion Western 1996 et d'apporter au conseil municipal différentes opinions de remplacement.

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE.

16-10-202 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 16, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Alain Carrier, maire



Yves Banville
Directeur général & Secrétaire-trésorier

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Alain Carrier, maire